



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 4 - SAISON 2021/2022 **Réunion restreinte du lundi 16 mai 2022**

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Flavien AUBERTIN, Quentin BERNARD, Stéphane CAPUT, Joël CAZIN, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Gaëtan MEYER, Michel MICHAUT, Richard PIOT
Excusé	
Absent	

Avant de débiter la réunion, le président remercie les membres de leur présence et profite de sa prise de parole pour rappeler les règles de confidentialité concernant la teneur des échanges par courriels entre membres de la commission.

Il rappelle également que chaque membre de la CDA étant soumis à un strict devoir de réserve concernant les délibérations et les décisions de la commission, il est donc interdit de divulguer la teneur des débats au sein des réunions.

Ceci étant dit, il invite à passer à l'ordre du jour.

1. Point sur le rassemblement de mi-saison et test physique.

Quentin BERNARD, responsable de l'ETDA, nous dresse un bilan du rassemblement du mois de mars dernier. Le premier constat est que près d'un tiers de l'effectif (30% exactement) ne s'est pas déplacé, dont la moitié sans excuses. Les absents étant, pour la majorité, issus des catégories D3 et JAD.

La partie en salle a été très vivante avec une bonne participation et écoute des arbitres sur les questions théoriques, les nouvelles Lois du Jeu et les consignes données par les divers intervenants.

La partie physique qui comprenait notamment le test à mettre en place au prochain rassemblement a été globalement bien appréhendée par l'ensemble des participants.

La CDA valide donc la mise en place de ce test physique qui devient un élément essentiel des prochains rassemblements tant par son obligation que par son effet sur les classements.

Toutefois, après délibération, il a été procédé à quelques ajustements au niveau des distances à parcourir et des incidences administratives.

Distances :

- Candidats Ligue..... : 30 X 64 m
- D1 et Promo.....: 30 X 58 m
- D2, JAD, stagiaires jeunes : 24 X 55 m
- D3, AA, stagiaires adultes : 20 X 55 m

Incidences sur la note finale :

-La note obtenue de coefficient 2, en cas de réussite totale ou partielle au test, sera un bonus dans l'élaboration de la note finale pour le classement, mais en aucun cas un malus en cas d'échec ou d'abandon.

Incidences en cas de manquement :

- Arbitres absents pouvant produire un justificatif : un test de rattrapage sera proposé.
Si nouvelle absence au test de rattrapage : 0 au test et 3 matches de suspension.
- Arbitres absents sans production de justificatif : 0 au test et 3 matches de suspension.

Pour rappel la mise en place de ce test intervient dans le but d'inciter une partie des arbitres à s'entraîner pendant la trêve estivale afin d'être prêt et d'éviter ainsi des blessures à la reprise.

2. Désignations demi-finales et finales de coupes Haute-Marne.

Stéphan CAPUT nous présente les trios d'arbitres qui officieront sur les demi-finales et finales de coupe de Haute-Marne, Principale et Consolante.

A ce niveau de la compétition, ces désignations récompensent les arbitres qui se sont distingués par leurs compétences, leurs disponibilités et leurs motivations.

3. Point sur les observations, accompagnements et examens terrains.

Didier GUIOLARD nous annonce qu'à ce jour, tous les D1 sauf deux, ont été observés trois fois, les D2 ont tous été vus deux fois et trois D3 n'ont pas pu être encore observés.

Tous les stagiaires ont été accompagnés au moins une fois pour ceux issus de la dernière FIA, voire au minimum deux fois pour ceux de la FIA d'octobre 2021.

Parmi tous les stagiaires ayant passé leur examen terrain, douze depuis le début de la saison, un seul échec est à enregistrer. Ce stagiaire a préféré démissionner plutôt que d'être examiné une deuxième fois comme il lui a été proposé.

4. Stage des observateurs.

Afin de faire face au manque d'observateurs que compte notre district, le président propose une formation ouverte à tous nouveaux candidats souhaitant se reconvertir ou s'initier à l'accompagnement et/ou aux observations de nos arbitres (jeunes ou adultes). Cette formation s'adresse aux arbitres en activité ou non, ayant pratiqué un minimum d'année dans l'arbitrage. Elle s'adresse aussi aux arbitres adultes qui peuvent se rendre disponibles pour faire progresser les jeunes.

Il est important de souligner que l'avenir des observations se retrouve fortement compromis si nous ne parvenons pas à renforcer un effectif déjà bien trop faible. L'état d'esprit pour un arbitre qui souhaite mettre un terme à sa carrière, devrait être de se dire que quand on arrête l'arbitrage, il est naturel de rendre une partie de ce qu'on a reçu.

Un appel à candidature sera lancé prochainement et une formation, qui permettra aussi une remise à niveau de nos observateurs confirmés, sera proposée vers le début de notre prochaine saison.

5. Point sur la discipline.

Joël CAZIN se plaint d'un arbitre qui n'a pas envoyé de rapport suite à des incidents graves à la fin d'un match. Seul le rapport du délégué a été adressé à la commission de discipline. Cet arbitre a fait l'objet d'une mesure administrative.

Il déplore également les rapports peu précis de certains arbitres, notamment ceux des arbitres stagiaires et des auxiliaires.

Il demande à ce qu'il leur soit fait un rappel sur la façon de bien rédiger un rapport. Ces arbitres seront invités à participer au module administratif de la prochaine FIA.

Enfin, il conclut son intervention en indiquant qu'à ce jour, la Commission de Discipline a traité 93 exclusions pour un total de 593 matches de suspension, soit une moyenne de 6 matches par exclusion.

Michel MICHAUT fait un récapitulatif des sanctions qui ont été données aux arbitres, pour manquements dans leur exercice, depuis le début de la saison.

A ce jour, 44 sanctions ont été prononcées pour 34 arbitres pour un total de 38 matches de suspension.

Ces suspensions font suite principalement aux absences non justifiées au stage de mi-saison et aux désignations non honorées.

En outre, 5 arbitres ont fait l'objet d'un rappel à l'ordre pour des manquements de moindre gravité.

6. Prévision effectif prochaine saison.

Jean-François AUBRY se base sur les mouvements qui ont rythmés cette saison pour se projeter sur la saison suivante. Avec le jeu des départs (démissions, non-renouvellements...) et des arrivées (FIA, mutations...), le solde des arbitres officiels majeurs est de -2 (9 arrivées, 11 départs) et celui des arbitres officiels jeunes est de + 13 (15 arrivées, 2 départs). Le solde global est donc positif de 11 arbitres.

Les auxiliaires n'ont pas été pris en compte dans ces calculs.

A leur sujet, nombreux sont ceux qui ne répondent pas à leurs obligations. 2 arbitres seulement sur les 15 que compte l'effectif ont effectué à ce jour leur 5 matches officiels sur cette saison. Cette situation ne sera plus acceptée pour la saison prochaine et les auxiliaires qui ne respecteront pas les règles auxquelles ils sont soumis feront certainement l'objet d'une radiation de l'effectif.

Jean-François table sur des résultats similaires pour la prochaine saison en s'appuyant sur les deux FIA d'ores et déjà prévues. A ce propos, Il tient à remercier et féliciter les formateurs ETDA pour leur investissement et leur disponibilité.

7. Courriers divers.

Avant de porter à la connaissance de la commission les courriers reçus depuis la dernière réunion du mois de janvier, le secrétaire déplore d'emblée le laps de temps beaucoup trop long entre ces deux réunions, rendant ainsi caduques ou obsolètes certaines correspondances.

Il donne lecture des courriels de :

- Matthieu MADDEN, D1
- Rochdi KAJAJ, Promo
- Ludovic GOBILLOT, D2
- Lucie CHABANE, D3
- Corentin BAUER, JAD
- Frédéric BEREZNEVITCH, Stagiaire Adulte
- Fabio CRUZ DE JESUS, Stagiaire Adulte
- Damien PRODIGUE, Stagiaire Adulte
- Laurence RENNESSON, Stagiaire Adulte

informant de leurs arrêts de l'arbitrage pour diverses raisons. Qu'ils soient chacun remerciés pour les services rendus à l'arbitrage même si pour certains leurs parcours furent des plus brefs.

- Jean-Philippe BELTZUNG, D1, informant la CDA de désagréments subis sur les réseaux sociaux. Pris note.
- Jean-Philippe BELTZUNG, D1, remerciant la CDA pour les actions entreprises suite à son premier courriel.
- Eddy CANTONNET, D1, relatant des faits grave survenus sur une rencontre. Pris note.
- Eddy CANTONNET, D1. Pris bonne note.
- Olivier ROUGE, D1. Pris bonne note.
- Damien COUTURIER, président de l'ASSM. Pris note.
- Serge LEBRUN, membre du Comité d'Ethique. Pris note.
- Gilbert THOMAS, observateur, demandant un changement de catégorie. Réponse lui sera donnée en temps utile par le président.

8. Questions diverses.

Stéphane CAPUT demande la parole pour nous présenter un projet d'accès accéléré à la catégorie D1 pour les arbitres D2 et D3.

Il a fait le constat, ainsi que d'autres membres de la CDA, que notre système de classement est à bout de souffle et ne permet pas un renouvellement rapide des catégories.

Il propose d'identifier des arbitres D3 et D2 potentiellement aptes à officier en D1 afin de les faire accéder à cette catégorie rapidement. Il ajoute que cette réflexion fait également suite aux demandes de certains arbitres s'estimant aptes à officier à l'échelon supérieur et ne souhaitant pas perdre leur temps en catégories inférieures trop longtemps.

La crainte d'une démotivation pouvant conduire à une démission par lassitude de bons éléments est réelle, c'est pourquoi Stéphane souhaite mettre en place son projet dès la saison prochaine.

Il a ainsi imaginé un concours qui se déroulerait en deux parties sur la saison et dont les modalités seront définies et validées lors de la prochaine réunion de la commission.

Flavien AUBERTIN nous annonce son départ de la commission dès la fin de cette saison pour raisons personnelles.

Gaëtan MEYER nous fait part du désir d'un auxiliaire de se présenter à la prochaine FIA.

Joël CAZIN nous informe de sa démission de la CDA dès la fin de cette saison.

Jean-François AUBRY regrette de ne pas avoir vu apparaître sur le dernier PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage, les dates de demande de licence et d'apposition du tampon "auxiliaire" alors que cela est annoncé pour nos arbitres officiels. Richard PIOT, président de la CSA, a répondu qu'il est prévu que cette précision apparaisse sur le PV de la prochaine réunion.

Quentin BERNARD nous informe de sa démission du poste de responsable des formations dès la saison prochaine pour raisons personnelles. Cependant, il restera membre de l'ETDA. Il souhaite connaître la date de la prochaine réunion. Elle est fixée au lundi 27 juin à 18h30 en configuration plénière au siège du district.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h30.

Prochaine réunion prévue : Plénière le lundi 27 juin 2022 à 18h30.

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY